

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 septembre 2021**

Etaient présents :

Jean-Pierre FOUILLOUX, Annick GROSROYAT, Jean-Pierre RIVIERE, Patricia DE SAEVER, Yann BILLARD, Bernard LAGREZE, Marie GERVIER, Christophe GUYONDET, Henri FERNANDEZ, Luce HUDRY, Michel BADRE, Christian MAKHLOUF, Marie-Frédéric LABRUNIE, Hervé LAFONT, Gilberte AUBERTIN

Absents excusés :

Mme LECOMPTE : pouvoir à Mme GERVIER

Mme FAVRE : pouvoir à Mme GROSROYAT

Mme CRETTON

M. MONTANARI : pouvoir à M. RIVIERE

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 6 juillet

2°) Finances – Economie

- a) Compte-rendu de commission/informations diverses
- b) **Etat des factures**
- c) **Dotation territoriale – contractualisation 2022 : plan de financement pour la construction d'une nouvelle école**
- d) **Mise en place d'un intervenant Musique à l'école**
- e) **Renouvellement du contrat de maintenance pour l'adoucisseur à l'Espace de Vaise**
- f) **Constitution de provisions pour dépréciation des comptes de tiers**
- g) **Décision modificative n°1**

3°) Administration générale :

- a) **Création d'un poste pour le Centre de Loisirs – Modification du tableau des emplois**

4°) Urbanisme :

- a) Dossiers vus en commission
- b) Dossiers acceptés depuis le 6 juillet
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner**

5°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Compte-rendu de commission / informations diverses

6°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Compte-rendu de commission/conseil d'école/informations diverses
- b) **Approbation du nouveau PEDT / plan mercredi 2021/2024**

7°) Commission CLAC - Informatique

- a) Compte-rendu de commission/informations diverses

8°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

9°) Ecologie – Participation citoyenne

- a) Compte-rendu/informations diverses

10°) Communauté d'agglomération

- a) Prochain conseil communautaire le 09/09/2021
- b) Compte rendu des différentes commissions

11°) Questions/informations diverses

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint.
- b) Nomination d'un secrétaire de séance : Marie GERVIER propose sa candidature qui est acceptée.
- c) Approbation du compte rendu du 6 juillet : pas de remarques particulières. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances et Economie

- a) **Compte-rendu de commission/informations diverses** : Néant
- b) **Etat des factures** : aucune question posée.
- c) **Dotations territoriale – contractualisation 2022 : plan de financement pour la construction d'une nouvelle école** : une demande de subvention à hauteur de 150'000 € est faite au Département pour la construction d'une nouvelle école. Accord à l'unanimité.
- d) **Mise en place d'un intervenant Musique à l'école** : Suite à la cessation d'activité de l'intervenant précédent en raison de la crise sanitaire, il est proposé de signer une convention avec les CMR pour un nouvel intervenant à raison d'une journée par semaine. Toutes les classes pourront en bénéficier. Le montant s'élève à 11'968.50 € par an. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Renouvellement du contrat de maintenance pour l'adoucisseur à l'Espace de Vaise** : Le contrat précédent étant arrivé à échéance, il est proposé de le renouveler avec la même entreprise à savoir la SAS PIGNARD pour un montant annuel de 171.94 €. Monsieur FERNANDEZ demande s'il sera possible d'ajouter à ce contrat un nouveau matériel en cas de besoin. Monsieur le Maire de répondre que cela dépendra de la marque. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- f) **Constitution de provisions pour dépréciation des comptes de tiers** : Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le risque de non recouvrement de dettes concernant la cantine scolaire et le périscolaire. Le respect du principe de prudence et l'obligation de sincérité comptable obligent à constituer une provision pour risques conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14. Un retard de paiement constitue un indicateur de dépréciation d'une créance, c'est pourquoi il est considéré que les pièces en reste depuis plus de deux ans doivent faire l'objet de dépréciations. À la vue de l'état des restes à recouvrer, Monsieur le Maire propose de provisionner la somme de 1 665.29€, correspondant à 100% du montant des factures pour les années 2016 à 2019 ; les instances compétentes indiquant que les sommes non payées de ces années ne pouvaient être récupérées. Par contre, pour les années 2020 et 2021, un courrier de relance a été envoyé aux familles leur précisant qu'en cas de non-paiement, l'enfant sera exclu de la cantine et du centre de loisirs. Les familles ont un mois pour régler leur situation.
Le Conseil accepte à l'unanimité.
- g) **Décision modificative n°1** : Cette décision modificative découle de l'obligation de provisionner les créances douteuses ou irrécouvrables du point précédent. Accord à l'unanimité.

3°) Administration générale

- a) **Création d'un poste pour le centre de loisirs – Modification du tableau des emplois** : M. BILLARD explique qu'en raison de la livraison de nouveaux logements, l'effectif des élèves a augmenté et cette augmentation se répercute également au Centre de Loisirs. Il y a donc lieu de créer un poste supplémentaire afin de répondre aux recommandations en matière d'accueil d'enfants. La création de poste est acceptée à l'unanimité et modifie ainsi le tableau des emplois à chaque fois qu'un nouveau poste est créé.

4°) Urbanisme :

- a) Dossiers vus en commission :

• **Déclarations préalables**

- SASU IMMOSTOC, Rue du Vieux Bourg : ravalement et modification de façades = avis favorable
- M. REDDANE A., Chemin des Landes : clôture = avis favorable
- M. DELAUNAY Y., Route de Versonnex : panneaux photovoltaïques = avis favorable
- M. MALL P., Route de Versonnex : surélévation toit pour extension de 21m² = avis favorable
- M. BENGUELLA L., Chemin des Landes : clôture = avis favorable
- Mme LYONNET M., Rue des Lys : panneaux photovoltaïques = avis favorable
- M. ZBINDEN C., Route de Versonnex = clôture et abri de jardin = avis favorable
- M. CISNEROS M., Rue de la Belle Fermière : garage = avis favorable

- M. RECORDON B., Rue des Roselières : véranda et pergola = avis favorable
- M. NIRTA F., Route des Rosellets : agrandissement espace goudronné = avis favorable
- M. MURE N., Rue des Claisets : garage = avis favorable
- M. BARTOLI O., Route de Versonnex : clôture et terrasse = avis favorable
- M. PEREIRA DE ARAUJO F., Rue des Anémones : modification de façade et accès garage = avis favorable
- M. DELAUNAY Y., Route de Versonnex : panneaux photovoltaïques = avis favorable

● **Permis de construire**

- M. MALL P., Route de Versonnex : construction d'un garage = avis favorable
- GAEC des 4 Vents, Route de Versonnex : construction d'une fumière = avis favorable
- M. BOUJIDA A., Rue des Alpes : modification façades et toiture = avis favorable
- M. TUNCA A., Rue des Alpes : modification façades et toiture = avis favorable
- M. LOUKILI O., Rue des Alpes : modification façades et hauteur = avis favorable
- SASU IMMOSTOC, Chemin des Borrax : maison individuelle = avis favorable
- Mme ALLAIRE M., Rue des Anémones : extension de 22m² = avis favorable
- M. RODRIGUES FERREIRA L., Rue de la Dôle : maison individuelle = avis favorable

b) Dossiers acceptés depuis le 6 juillet

● **Permis de construire**

- M. BOUJIDA A., Rue des Alpes, pour modification de façades et toiture
- M. TUNCA A., Rue des Alpes, pour modification de façades et toiture
- M. LOUKILI O., Rue des Alpes, pour modification de façades et hauteur
- M. TAGG M., Impasse de la Velle, pour modification de façades
- M. BLANCO CUARESMA S., Chemin des Borrax, pour une maison individuelle

● **Déclarations préalables**

- M. RODRIGUES L., Rue de la Dôle, pour division parcellaire d'un lot
- M. DELAUNAY Y., Route de Versonnex, pour panneaux photovoltaïques
- SASU IMMOSTOC, Rue du Vieux Bourg, pour ravalement et modification de façades
- M. CANU Y., Rue des Plantages, pour véranda et abri terrasse
- M. REDDANE A., Chemin des Landes, pour une clôture
- M. RECORDON B., Rue des Roselières, pour une véranda et une pergola
- Mme LYONNET M., Rue des Lys, pour panneaux photovoltaïques
- Mme BENGUELLA L., Chemin des Landes, pour une clôture
- M. ZBINDEN C., Route de Versonnex, pour clôture et abri de jardin
- M. NIRTA F., Route des Rosellets, pour agrandissement espace goudronné
- M. BARTOLI O., Route de Versonnex, pour clôture et terrasse

Dossiers refusés :

- M. MALL P., Route de Versonnex, pour garage et surélévation pour extension
- M. SOUCHON O., Les Jardins de Segny pour abri voiture et local vélos

c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 5 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

5°) Travaux, Bâtiments, Voirie

- a) Compte-rendu de commission/informations diverses : la prochaine réunion aura lieu le 14 septembre à 18h30 à l'Espace de Vaise.

6°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Compte-rendu de commission/informations diverses
- M. BILLARD informe que la rentrée s'est bien déroulée. 288 enfants sont inscrits dont 37 petites sections, 32 moyennes, 47 grandes, 41 CP, 29 CE1, 35 CE2, 39 CM1 et 28 CM2 et répartis dans 10 classes. Tous les enseignants sont en place.
- b) **Approbation du nouveau PEDT 2021/2024** : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler et d'approuver le PEDT avec plan mercredi pour les activités périscolaires, suite à la nouvelle organisation du temps scolaire, soit 4 jours.

Il rappelle que l'équipe d'animation propose des activités artistiques, manuelles et sportives et que les mercredis étant devenus périscolaires, des activités proposées par des intervenants extérieurs sont organisées en adéquation avec le plan mercredi. Le nouveau PEDT est accepté à l'unanimité.

Mme DE SAEVER explique que le Projet Educatif Territorial est un outil permettant un accompagnement du Département dans le domaine périscolaire. Le fait d'appliquer ce plan permet également d'obtenir 0.54 centimes de subvention par enfant par jour de présence. M. FERNANDEZ demande si l'Etat exerce des contrôles ; M. BILLARD répond que oui.

7°) Commission CLAC - Informatique

a) Compte-rendu de commission/informations diverses

● **CLAC (commission Loisirs Animations et Communication)**

- Mme GROSROYAT a expliqué pourquoi le ciné bus a été annulé : le risque était trop grand de voir annuler cette manifestation ou que tout le monde ne puisse pas y avoir accès librement du fait du contexte sanitaire. La Préfecture nous a également encouragés à ne pas organiser de grands rassemblements. Les frais étant de 1'500 €, nous avons estimé qu'il était plus sage d'annuler. Une réunion de commission est prévue fin septembre afin de discuter des futurs projets.
- Les associations « gym volontaire » et « Temps Libre » reprennent leurs activités à l'Espace de Vaise mais sont prévenues qu'en cas de besoin de ces locaux pour l'école, elles devront retourner à la salle des associations.
- Mme GERVIER informe que les nouveaux et futurs commerces ont fait l'objet d'un article sur les réseaux sociaux afin de les annoncer et les faire connaître du public. Elle informe également que lors de la prochaine réunion de la CLAC, un petit protocole relatif au Signal sera proposé afin que tout le monde soit impliqué, que le calendrier soit plus clair et que les méthodes de relecture soient mieux définies.

● **Informatique**

- Mme GROSROYAT informe que le dossier d'appel d'offres est prêt.
- Une rencontre avec la société ACI est prévue afin d'étudier leurs offres pour le copieur.
- Monsieur le Maire informe qu'une procédure va être engagée contre la société MBI afin de défendre les intérêts de la commune. En premier lieu avec un médiateur et en cas de désaccord et si nécessaire avec un avocat.

8°) Affaires sociales et CCAS

a) Informations diverses : Néant

9°) Ecologie – Participation citoyenne :

a) Compte rendu de commission/informations diverses : Mme LECOMPTE étant absente, aucune information n'est à transmettre.

10°) Communauté d'agglomération

a) Prochain conseil communautaire le 9 septembre

b) Comptes rendus des différentes commissions :

- Cadre de vie du 31.8 : Mme GROSROYAT informe que la CAPG met en place un groupe de travail sur la valorisation des déchets, un sujet au cœur de nombreuses discussions dans le Pays de Gex. Il est proposé aux élus de Segny d'intégrer ce groupe. Messieurs RIVIERE et GUYONDET sont volontaires.
- M. FERNANDEZ informe que la prochaine réunion de l'association des communes forestières aura lieu début octobre afin de laisser passer la vente de bois.
- Aménagement

11°) Questions/Informations diverses

- Monsieur le Maire explique que le projet de Résidence Séniors va prendre du retard en raison d'une erreur commise lors de l'élaboration du PLUiH par la CAPG. Il est nécessaire de modifier ce document soit par une révision simplifiée soit par une modification de l'OAP. La communauté d'agglomération a pris en compte notre demande et doit contacter les services de l'état pour savoir qu'elle procédure engagée pour que ce problème soit réglé dans les meilleurs délais.

- La signature des actes relatifs à la levée des servitudes pour le parking communal Rue de la Velle et les modalités de legs de la propriété MORIN, est également retardée ; les notaires sont toujours dans l'attente de documents.
- La signature du bail de location à intervenir pour la poissonnerie du lavoir est prévue fin septembre. La poissonnerie devrait pouvoir ouvrir à la fin du mois de novembre si les travaux se poursuivent sans encombre.
- M. LAGREZE s'interroge sur le devenir de la convention « Participation Citoyenne » qui avait été signée et qui permettait de mettre en place un système de voisins vigilants pour prévenir les éventuels cambriolages et autres actes de vandalisme ou d'incivilité dans le village. Concernant l'insécurité dans le village, Mme DE SAEVER et M. LAGREZE rappellent les nombreux cambriolages de ces derniers temps. Il est proposé que les rondes de la police municipale soient intensifiées mais les moyens sont limités rappelle Monsieur le Maire. Monsieur le Maire précise qu'un changement de commandement de gendarmerie est intervenu et le nouveau capitaine devrait remettre en route ce service prochainement. Mmes GROSROYAT et GERVIER ainsi que M. FERNANDEZ proposent que cela soit un sujet à aborder lors de la prochaine commission « citoyenneté ». Plusieurs autres idées pourraient être abordées dans cette commission comme : pucer le matériel en extérieur de la commune, trouver des bénévoles (plutôt que des policiers) pour prévenir les incivilités liées aux animaux à Vaise, etc.
- Mme DE SAEVER informe que les enseignants nommés dans le Pays de Gex pour cette année ont tous été logés sur le premier mouvement. Cette répartition des logements est notamment permise par l'organisation d'une rencontre entre les membres de la commission sociale de l'agglomération avec les différents bailleurs suite aux demandes spécifiques faites par les enseignants auprès de l'agglomération.
- Mme AUBERTIN souhaiterait une meilleure signalisation sur le parc de Vaise concernant l'accès interdit aux chiens.
Monsieur le Maire et plusieurs élus estiment qu'il est dommage que l'Espace de Vaise soit totalement interdit aux chiens. Afin de prévenir l'absence de ramassage des crottes de chien tout en ne privant pas ceux qui respectent les règles du parc, il est décidé d'ouvrir à nouveau le parc aux chiens en mentionnant « tenus obligatoirement en laisse ». Mme GERVIER propose également qu'un panneau rappelant l'amende encourue pour non-ramassage soit installé.
- M. LAGREZE demande si le sol au niveau des espaces de jeux à Vaise ne pourrait pas être plus souple pour mieux protéger les enfants. M. RIVIERE indique qu'il est aux normes et qu'il doit tout de même permettre de supporter les infrastructures.
- M. GUYONDET soulève le problème des plateformes de tri sélectif qui sont dans un état lamentable. Ce problème est quasi journalièrement transféré au service de l'agglomération.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le mardi 5 octobre à 19h.

Le Maire clôt les débats et remercie les conseillers. Il lève la séance à 20h30.